

Vuffl'infos



Dessin de M. Pierre-Alain Aigroz d'après une photo prise vers 1930



INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

COMMUNICATIONS DIVERSES DE LA MUNICIPALITÉ

Horaire d'ouverture de la déchèterie de Riond-Bosson à Morges

Du lundi au vendredi : 13h45 - 18h00
Samedi : 08h00 - 12h00
Veille de jour férié : Fermeture à 16h00

Horaire d'ouverture de l'emplacement pour les déchets de jardin au chemin de la Bise

Du lundi au samedi 10h00 - 18h00

Dates des collectes des déchets organiques méthanisables en 2018

6, 13, 20 et 27 septembre 2018
4, 11, 18 et 25 octobre 2018
1^{er}, 8 et 22 novembre 2018
6 et 20 décembre 2018

Ordures ménagères – Les sacs ne doivent pas être déposés avant le jour du ramassage

Nous vous rappelons que, conformément à l'art. 1 de la directive concernant la collecte des déchets, les sacs doivent être déposés le jour d'enlèvement.

Chaque semaine, des sacs déposés le soir avant le jour du ramassage sont éventrés par des animaux. Merci dès lors de respecter cette directive car une exposition de vos déchets sur la voie publique n'intéresse personne.



Recrudescence de chiens non attachés

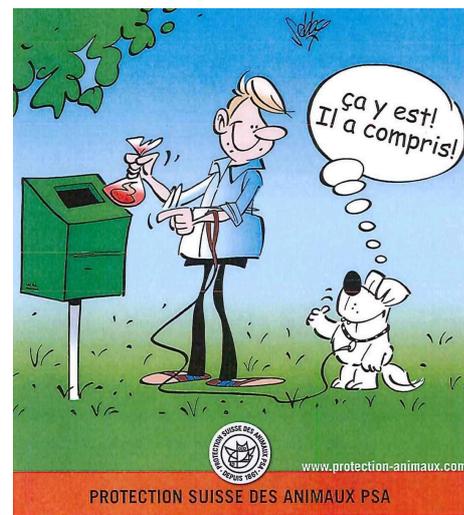
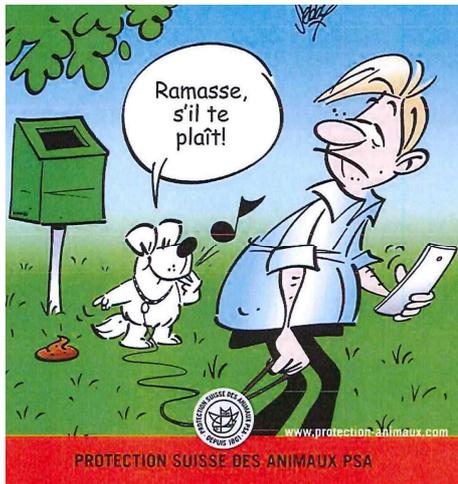
Suite à des plaintes, nous nous permettons de vous rappeler l'art. 57 du règlement communal de police qui stipule entre autres :

Sur la voie publique ou dans un lieu accessible au public, toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse, à moins qu'il ne soit suffisamment dressé pour se conduire de manière à ne pas importuner autrui.

Merci dès lors d'être vigilant et de ne pas laisser votre chien entrer dans les propriétés privées.



Campagne Anti-déjections «Pour un environnement propre!»



Gestion des déchets – l'amiante

L'amiante désigne une catégorie de fibres minérales silicatées contenues dans certaines roches. Avec des propriétés physico-chimiques très intéressantes, l'amiante fût utilisé en Suisse pour un bon nombre d'applications notamment dans le domaine du bâtiment. Malgré ce caractère polyvalent, l'amiante est dangereux pour la santé et toxique. Ses fibres minuscules, 100 x plus petites qu'un cheveu humain, sont volatiles et peuvent provoquer l'asbestose ainsi que différents types de cancers.

L'amiante est interdit de manière générale en Suisse depuis 1989. Il est considéré comme un déchet spécial (Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques du 18 mai 2005).

Types et matériaux contenant de l'amiante :

- Amiante fortement aggloméré : produits en fibrociment datant d'avant 1991 (plaques ondulées, conduites, dalles de façades, bacs à fleurs, etc.)
- Amiante faiblement aggloméré : isolation thermique, amiante floqué, protection incendie, joints d'installations techniques
- Amiante pur : cordes, textiles, matériaux de remplissage.

L'amiante fortement aggloméré (fibrociment) est le seul matériel éventuellement acceptable en déchèterie (petites quantités bien conditionnées d'objets Eternit) car il suit la filière des déchets inertes. Les autres déchets amiantés sont plus dangereux et doivent suivre une filière spécifique.

A éviter :

- De casser, scier, poncer les déchets amiantés
- De débiller les sacs contenant des déchets amiantés ou de faire des manipulations inutiles
- De laver les toits ondulés, les bacs avec un système à pression
- Dépôt en vrac
- Tout contact direct avec les matériaux amiantés altérés.



Une Protection Civile peu connue (par le Lt col Marc Dumartheray, commandant de bataillon)

Forte de 750 miliciens, la Protection Civile du District de Morges est une réponse efficace aux défis sécuritaires à venir.

Dans un contexte sécuritaire confronté d'année en année à de nouveaux défis, nous avons le devoir de nous adapter aux contraintes qui nous sont imposées sur le plan international, national et régional. La Protection Civile (PCi) doit continuer à s'adapter et à relever les défis de l'avenir en pleine conscience d'être une partie prenante légitime du système sécuritaire suisse.

Créée en 1963, la PCi a toujours été dans une dynamique d'évolution et d'adaptation qui s'illustre encore actuellement par l'aboutissement de la réforme de la PCi Vaudoise appelée « AGILE » qui aura eu entre autres comme objectif de créer un bataillon par District. C'est dans cet environnement que le bataillon de la PCi du District de Morges est la réponse adaptée aux défis sécuritaires que nous devons relever.

Que fait aujourd'hui la Protection Civile ?

Cette question légitime soulève la problématique de la méconnaissance des missions des acteurs sécuritaires. Lorsque nous disons PCi, nous pensons gestion des abris antiatomiques, oui mais la PCi c'est encore beaucoup plus...

En 2017, la PCi Vaudoise a effectué 43143 jours de service dont 3324 pour notre bataillon. C'est également 2884 jours réalisés en engagement en situation d'urgence dont 329 également pour notre bataillon.

Un camion se renverse sur l'autoroute entre les sorties de Rolle et d'Aubonne, c'est la PCi que la Police appelle afin de réguler la gestion du trafic. Le président de la République de Chine, M. Xi Jinping, est en visite d'Etat à Lausanne, c'est la PCi qui aux côtés de la Police effectue des missions de sécurité, bouclage de zone, transport et ravitaillement. Les astreints du bataillon de Morges ont ici préparé et servi 1888 repas et 2512 lunches. Une personne disparaît, c'est encore la PCi que la Police appelle afin d'effectuer, à ses côtés, une battue.

Nous sommes également présents lors de nombreuses manifestations et prestations telles qu'alimentation des antennes de télécommunication d'urgence en cas de coupure de courant, appui aux sapeurs-pompier, éclairage de zones sinistrées, sauvetage en décombres, lutte contre les crues et inondations, protection des biens culturels, appui de la santé publique en cas de pandémie, tenue de barrage de décontamination de véhicules en cas d'épizootie et contrôles d'abris.

Cette liste est loin d'être complète mais elle donne un aperçu des nombreuses missions et prestations confiées à la PCi.

Le bataillon de la PCi du District de Morges est fier de pouvoir servir avec crédibilité, solidarité et engagement à la sécurité et à la protection de la population.



Fermeture de l'Office d'impôt du district de Morges

Nous vous informons que l'Office d'impôt du district de Morges fermera ses portes dès le 1^{er} octobre 2018.

Ses activités seront déplacées à Nyon.



Que faire en cas de coupure d'eau ?

En cas de coupure d'eau, nous vous prions de contacter M. Olivier Vuffray, notre fontainier au 079 638 01 81. Il se chargera de vous informer de la situation et prendra les mesures dans les plus brefs délais pour rétablir votre apport en eau potable.

Nous vous rappelons que notre eau potable vous est fournie par l'AVM (Association intercommunale pour l'alimentation en eau potable du Vallon de la Morges) dont le siège est à Bussy-Chardonney. Vous pouvez en tout temps consulter le site de l'AVM, les tarifs et règlements par accès au site de la commune et du service des eaux : bussy-chardonney.ch

L'eau fournie par l'AVM est constituée entièrement d'eau de source sans traitement, d'une qualité exceptionnelle quoiqu'un peu calcaire.

DÉCISIONS DIVERSES DE LA MUNICIPALITÉ DURANT LE 1ER SEMESTRE 2018

La Municipalité a décidé entre autres de

- Accorder un soutien financier aux sociétés sportives et culturelles suivantes dans lesquelles des jeunes de moins de 18 ans de la Commune sont inscrits (forfait de CHF 50.-/par jeune de Vufflens)
 - FC Echichens CHF 250.-
 - Club d'arts martiaux Zen Do Ryu à Morges CHF 200.-
 - Troupe cadette de Yens CHF 100.-
 - Morges Natation CHF 450.-
 - FC Amical St-Prex CHF 50.-
 - Ecole de cirque Coquino CHF 350.-
 - CTT Forward Morges (Tennis de table) CHF 50.-
 - Handball Club Etoy CHF 50.-
- Accorder un soutien financier de
 - CHF 200.- à l'Association Urban Project à Morges
 - CHF 150.- à la Fête de la Tulipe 2018 pour parrainer un massif de 500 bulbes
 - CHF 300.- à l'Association des Amis du Musée romand de la machine agricole
 - CHF 200.- pour le 66^{ème} Giron des Jeunesses de l'Aubonne
 - CHF 200.- pour la 28^{ème} édition de Pied du Jura Expo Montricher
 - CHF 100.- à l'Association Lire et Ecrire, section La Côte
- Maintenir pour le moment l'horaire modifié d'ouverture du bureau communal.
- Conclure un abonnement de relevés pour les 3 compteurs d'eau froide de la Maison de Commune.
- Refuser de mettre la salle de gym à disposition pour des cours multisports pour enfants pendant les vacances de printemps, la salle étant par principe fermée pendant les vacances scolaires.
- Approuver le questionnaire local de 32 questions préparé par une délégation de la Municipalité dans le cadre de la nouvelle Loi sur la naturalisation et le soumettre au Canton pour approbation. Mettre ce questionnaire sur le site internet communal et le tenir à disposition des personnes intéressées au bureau communal une fois approuvé par le Canton.
- Changer de fiduciaire pour la révision des comptes de la Commune.
- Autoriser le Chœur d'hommes « La Concorde » à organiser un repas de soutien le 9 février 2018. Délivrer un permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place. Mettre la grande salle à sa disposition à cet effet.
- Autoriser le Chœur d'hommes « La Concorde » à organiser le Giron Choral de la Morges les 25 et 26 mai 2018 dans l'enceinte du complexe scolaire (sous réserve des préavis des services cantonaux consultés).
Autoriser l'installation de cantines sur les terrains de sport.
Délivrer un permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place.
Délivrer une autorisation d'organiser une tombola de 12'000 billets à CHF 1.-
Faire un avis aux parents des élèves pour les rendre attentifs aux nuisances dues à cette manifestation, en particulier le trafic de camions et véhicules pour le montage des installations.



- Autoriser le Chœur d'hommes « La Concorde » à organiser ses traditionnelles soirées annuelles les 18, 20, 21 et 22 avril 2018.
Délivrer un permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place.
Délivrer une autorisation d'organiser une tombola de 4'500 billets à CHF 1.-.
Mettre la grande salle à sa disposition à cet effet.
- Autoriser la Société de Jeunesse Vufflens-Chigny à organiser la traditionnelle Course aux œufs le 1^{er} avril 2018.
Délivrer un permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place.
- Autoriser l'Association du Marché artisanal à organiser son traditionnel marché le 16 juin 2018 (sous réserve des préavis des services cantonaux consultés).
Délivrer un permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place.
- Engager BBHN SA pour le contrôle des dossiers de demandes d'autorisations de construire.
- Engager SECU Chantier et Habitation Sàrl pour les contrôles relatifs à la sécurité et la surveillance des chantiers, le contrôle des dossiers amiante et AEAI et les visites pour la délivrance des permis d'habiter.
- Renouveler la souscription pour la vente de compost à un prix préférentiel.
- Accepter la pose de panneaux dans le cadre du projet de signalétique de la balade oenotouristique.
- Remplacer le grillage de la place de sport comme prévu au budget.
- Faire rénover les portillons de la scène de la grande salle comme prévu au budget.
- Prendre en charge les coûts du drapeau et du costume du banneret pour la Fête des Vignerons qui aura lieu en 2019.
Répondre à la Confrérie des vigneron de Vevey que nous avons accepté la candidature de M. Tristan Perey en tant que banneret pour représenter notre Commune lors de la Fête des Vignerons en 2019.
- Faire enlever le numéro de FAX de la Commune sur local.ch, ce dernier n'étant plus en fonction.
- Inscrire :
M. Pierre-Alain Aigroz à une séance d'information sur l'entrée en vigueur de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif et de son règlement d'application.
M. Pierre-Alain Aigroz au 2^{ème} « Point Energie » de l'ARCAM avec pour thème « Bâtiments communaux, assainir oui, mais de manière efficace ».
Mme Maria-Pia Dubey à la soirée d'information de l'UCV sur le thème « Le nouveau cadre de référence parascolaire : Qu'est-ce qui change pour ma commune ? ».
Mme Maria-Pia Dubey à la séance d'information organisée par le Service du Développement Territorial sur l'entrée en vigueur de la LATC (Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions).
- Installer une prise CEE 32a à côté du tableau de comptage du collège pour les manifestations organisées dans le complexe scolaire.
- Mettre la grande salle gracieusement à disposition pour un spectacle donné par les élèves de la classe 3/4P du collège de Vufflens.
- Autoriser la marche « Morges bouge » à transiter par les chemins de la Commune le 4 mai 2018.
- Equiper les 3 salles de classe d'écrans tactiles interactifs et installer le wifi pendant les vacances d'été comme prévu au budget.
- Transmettre à la Préfecture les coordonnées de Mme Maria-Pia Dubey, personne de contact pour le plan canicule durant la période du 1^{er} juin au 31 août 2018.
- Autoriser l'APEVE à occuper le préau de l'école le 16 mai 2018 pour une activité avec le SIS Morget.
- Mettre à nouveau gracieusement la salle de gym à disposition de la Gym Morges pour un cours « Junior » le mardi 17h45 à 18h45.
- Mettre à nouveau à disposition le local du Blétru, le préau du collège, l'ancienne salle de classe de la Maison villageoise et ses WC ainsi que le Temple pour le traditionnel rallye du catéchisme.
- Informer la gendarmerie des tags faits contre une façade de la Maison villageoise.
- Organiser cette année la Fête nationale du 1^{er} août sur la Place du Village.



LE CONSEIL GÉNÉRAL EN BREF

Prochaines séances du Conseil général en 2018

Les 29 octobre et 3 décembre 2018 à 20h15.

Devenir membre du Conseil général, pourquoi pas ?

Saviez-vous que toute citoyenne ou tout citoyen ayant le droit de vote au niveau communal peut faire partie du Conseil général de notre Commune ? Il suffit d'en faire la demande à son Président et de se faire assermenter lors d'une séance du Conseil.

Le Conseil général est l'organe législatif communal. Il est composé d'environ 65 membres qui sont convoqués 4 fois par année. Lors de ses séances, le Conseil examine les différents préavis soumis par la Municipalité, approuve le rapport de gestion, les comptes annuels et le budget du ménage communal. Des commissions permanentes ou ad hoc passent préalablement en revue les différents préavis et préparent un rapport détaillé à l'intention du Conseil.

Un tel organe ne peut fonctionner qu'avec l'apport des compétences des citoyens de la Commune qui proviennent de différents horizons. Ils peuvent ainsi mettre leur savoir-faire à disposition de la Commune et, en retour, bénéficier d'une expérience relative au fonctionnement et à la gestion d'une commune. Les conseillers peuvent également participer au bureau du Conseil en tant que scrutateur. Ceci leur permet de découvrir comment se déroule une votation fédérale ou cantonale, ou encore une élection. Finalement, le Conseil général est un bon moyen de se tenir informé sur le développement de la Commune et d'étendre son réseau de connaissances au travers de moments de convivialité.

Etes-vous intéressé à faire partie du Conseil ? Avez-vous des questions ? M. Philippe Stalder, Président du Conseil, se tient à votre disposition.

Téléphone mobile 077 482 65 25, mail : stalder-warth@bluewin.ch.

Annonce des conseillers généraux aux séances du Conseil général

Tout conseiller doit annoncer son absence pour les séances auxquelles il ne pourra participer. Dans la pratique, sont acceptées les annonces via un autre conseiller présent au Conseil avant l'appel, un appel ou un courrier au Président, M. Philippe Stalder.

Démission du Conseil général

Tout membre peut présenter sa démission en cours de législature. Un courrier à l'intention du Président est nécessaire.

Décisions du Conseil général

Séance du 23 avril 2018

- Octroi d'un crédit de CHF 75'000.- pour le remplacement du collecteur d'eaux claires à la route du Village-carrefour Pont de Vaux.

Séance du 25 juin 2018

- Adoption des comptes de l'année 2017 qui font apparaître un excédent de charges de CHF 511'219.45.
- Approbation du rapport de la Municipalité sur sa gestion de l'année 2018.

Prochaines votations cantonales et fédérales en 2018

Les 23 septembre et 25 novembre 2018.

Horaire du bureau de vote

Le bureau de vote est ouvert le dimanche de 10h00 à 11h00. Le dernier relevé de la boîte aux lettres réservée aux votes par correspondance est également fait à 11h00.



AGENDA

Table fleurie Pro Senectute	17 août 2018
Journée de commune	9 septembre 2018 dès 11h30
Table fleurie Pro Senectute	14 septembre 2018
Repas EPP	19 septembre 2018
Fête de la Paroisse St-Prex – Lussy – Vufflens	7 octobre 2018 à Tolochenaz
Repas EPP	17 octobre 2018
Table fleurie Pro Senectute	19 octobre 2018
Conseil général	29 octobre 2018 à 20h15
Repas EPP	21 novembre 2018
Table fleurie Pro Senectute	16 novembre 2018
Conseil général	3 décembre 2018 à 20h15
Repas EPP	19 décembre 2018
Apéritif de Noël avec vente des sapins et petits comptes	19 décembre 2018
Noël au sapin (culte pour petits et grands)	20 décembre 2018 à 19h00 au Temple
Repas EPP	16 janvier 2019

SOCIÉTÉS LOCALES - PRÉSIDENTS

Chœur d'hommes "La Concorde"	M. Bertrand Cornut	079 342 61 30
Responsable Gym-dames / parent-enfant	Mme Eliane Favez	021 801 86 88
Monitrice parent-enfant	Mme Monika Monterrubio	079 566 11 28
Jeunesse	M. Benoît Delay	079 566 06 44
Groupe de badminton	Mme Odile Criblez Gruaz	079 831 43 51
Association du Marché artisanal	M. Thierry Chollet	021 801 51 81
Association des parents d'élèves de Vufflens-le-Château et environs (APEVE)		
Cantine scolaire, inscriptions	Mme Anne-Sophie Latour Charpié	076 379 74 49
Renseignements	Mme Francine Dambach Corsten	079 202 20 69

Location des locaux communaux

Les habitants de la Commune ont la possibilité de louer les locaux communaux à des tarifs préférentiels.

Cette faveur n'est cependant accordée que pour les fêtes de famille organisées par et pour les habitants (anniversaires, mariages, etc.).

Des tables de cantine sont également mises gracieusement à disposition des habitants de la Commune.

Veillez vous adresser au bureau communal pour tous renseignements ou réservations.



LA VIE VILLAGEOISE

Réception des nouveaux habitants, des jeunes de 18, 19 et 20 ans et des nouveaux bourgeois

Une vingtaine de nouveaux habitants ont répondu présent le 5 mars 2018 à l'invitation que leur avait adressée la Municipalité pour cette traditionnelle réception.

Tous les 4 ans, les jeunes de 18, 19 et 20 ans sont également conviés à cette réception. Cette année, ce sont une dizaine de jeunes qui ont fait le déplacement à la salle du Conseil.

Si le taux de participation est toujours relativement faible, ambiance sympathique et convivialité sont à chaque fois de la partie. Ne dit-on pas que la fondue crée la bonne humeur ?



Sortie des retraités

Chaque année, la Commune organise une journée à laquelle sont invités les habitants du village en âge AVS.

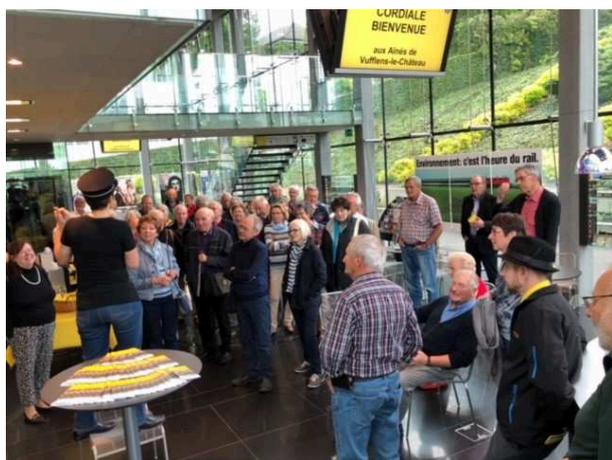
Cette année, la sortie des aînés nous a emmenés dans le Canton de Fribourg. Nous avons visité le musée des chemins de fer du Kaeserberg.

Nous avons pu découvrir une maquette époustouflante qui a sans doute rappelé à certains le monde de leur enfance. Nous sommes restés en admiration devant cette maquette qui a été réalisée par un passionné des trains, M. Marc Antiglio, en 17 ans.

Puis, nous avons pris le repas de midi dans une magnifique demeure datant du 17^{ème} siècle, au cœur de la vieille ville de Fribourg.

L'après-midi, nous avons visité le musée Gutenberg situé dans un bâtiment datant de 1527. Ce magnifique musée a permis à nos aînés de découvrir de très anciennes machines d'imprimerie de manière vivante. Dans l'atelier, ils ont pu s'essayer aux techniques du passé.

Nous avons vécu une journée dans la bonne humeur malgré quelques gouttes de pluie.



Giron choral (par M. Bertrand Cornut, Président de la Concorde)

Près de 400 chanteurs se sont réunis au collège de Vufflens transformé pour l'occasion en place de fête sud-américaine. Que la fête fut belle !

Vendredi soir, les chorales avaient rendez-vous pour la répétition des chœurs d'ensemble, puis chacune a interprété quelques chants de son répertoire dans une ambiance conviviale.

La journée de samedi démarra tôt le matin avec les prestations des 10 chorales dans la salle de gymnastique devant jury. L'acoustique magnifique de cette salle mit tout de suite à l'aise les chanteurs.

Il n'y a pas de classement, mais une analyse constructive de la tenue, du choix des chants, de leur interprétation, du rythme et même de la direction. Tous ces éléments sont transmis quelques jours après le giron et sont très utiles pour les directeurs et les chanteurs.

Un splendide repas aux saveurs sud-américaines rassasia tout le monde. Notre équipe cuisine y travaillait depuis longtemps sous la direction de M. Jean-Yann Fuchs, traiteur à Denens et de M. Serge Hugli.

L'après-midi, ce sont les enfants du collège de Vufflens qui ont interprété quelques chansons rythmées. Rejoints par la Concorde, ils mirent le feu à la cantine. Bravo aux maitresses pour leur travail et pour leur engagement.

Après la partie officielle, le cortège emmena tout le monde dans la cour du château pour les 3 chœurs d'ensemble dirigés par Mmes Luisa Florès et Fabienne Siegwart. La verrée étancha les gorges asséchées et le tout se termina sous la cantine avec l'orchestre colombien « Palenque » dans une belle ambiance.

Nous avons voulu une fête sous le thème de l'Amérique du Sud, dans un esprit de partage et d'amitié, nous avons été comblés au-delà de nos espérances.

Un grand merci à la Commune pour son soutien et à chacun pour l'immense travail accompli.



Marché artisanal (par Mme Natacha Buchet)

La fête fut belle ! Il faut dire que les éléments primordiaux étaient réunis pour la réussite de cette 17^{ème} édition du marché artisanal : le beau temps, des bénévoles sans qui la manifestation n'aurait pas lieu et des artisans de qualité.

Un contre-temps de dernière minute a forcé le comité du marché à réorganiser l'emplacement de certains artisans et du coup le circuit tout autour du château devenait le seul choix possible pour placer 89 artisans. Cette expérience a été très concluante et c'est souvent lors de nouveaux défis que certaines décisions prises deviennent manifestes.

Chaque année au mois de novembre, le comité se réunit pour la première séance d'une longue série avant le jour J. Les discussions sont fournies et conviviales, chacun amenant des idées nouvelles ou des solutions pour les problèmes rencontrés lors d'un marché précédent. Nous avons la chance d'être entourés des sociétés locales et de la Commune qui soutiennent notre marché par leurs actions.

Les sponsors comme dans toute manifestation sont primordiaux pour la réalisation d'une belle fête. Sans eux, pas de marché et chaque année nous pouvons compter sur nos fidèles et nouveaux donateurs. Il faut de l'altruisme et savoir reconnaître que le but de cette manifestation est en premier lieu une manière de réunir les villageois et faire découvrir notre beau village et des produits locaux à un public venu d'ailleurs. Nous les remercions vivement.

Les activités proposées durant cette journée du marché rencontrent chaque année un succès grandissant. La tyrolienne n'a pas arrêté de la journée et les responsables recherchent des jeunes motivés et prêts à s'investir pour la journée en venant compléter leur équipe.

Le cross attire maintenant des coureurs de différents clubs de courses de la région. Tout en restant bon enfant mais loin d'être facile, cette course remporte un franc succès. Les petits ont pu profiter des ateliers de l'Association des parents d'élèves de Vufflens pendant que leurs parents couraient le cross, puis leur tour est venu à 16h00 et c'est sous les yeux de leurs parents qu'ils ont pu briller.

Cette année, le nouveau système de parking à travers le village modifiant la circulation durant la journée en un sens unique direction Bussy-Chardonney a porté ses fruits. Il a donné toutefois à repenser certains détails et les habitants seront dorénavant avertis par un tout ménage de ce changement de circulation quelques jours avant la manifestation.

Bien entendu une fête est l'occasion pour chacun de se réunir sur une place et profiter des différents mets proposés par les sociétés locales qui répondent présent chaque année. A la Balle, les artisans et les visiteurs ont pu s'abreuver de délicieuses bières artisanales.

Cette belle journée s'est terminée par un festival de raclettes servies sur la place sous les airs d'un accordéoniste.

La fête fut belle ! Rendez-vous l'année prochaine, le samedi 15 juin, pour la 18^{ème} édition du marché.

Si vous souhaitez participer et donner un coup de main durant cette journée, votre aide sera la bienvenue, alors n'hésitez pas à nous contacter en nous écrivant à notre adresse mail marchedevufflens@gmail.com.





Nouvelle de la paroisse réformée St-Prex-Lussy-Vufflens (par M. Sandro Restauri)

Le pasteur Restauri sera en congé sabbatique du 15 octobre 2018 au 17 mars 2019.

Les repas EPP continueront d'être partagés à la salle de paroisse, une fois par mois, le troisième mercredi du mois (attention au changement de jour de semaine). Les inscriptions sont à faire auprès de Mme Elizabeth Uldry au 079 446 95 64.



La Gym dames de Vufflens se présente (par Mme Elizabeth Chollet)

Nous sommes une quinzaine de dames qui se rencontrent une fois par semaine le mercredi soir à Vufflens.

Pendant une heure, nous pratiquons divers exercices : échauffement, cardio, exercices de renforcement musculaire, stretching et détente.

Notre activité est encadrée, à tour de rôle, par deux monitrices formées.

Notre société dispose de la salle de gym durant l'année scolaire. Pendant les vacances, diverses activités annexes sont organisées.

Si vous êtes intéressée, rendez-vous chaque mercredi soir à la salle de gym du collège de Vufflens, de 20 à 21 heures.

Pour plus d'informations, Mme Elizabeth Chollet est à disposition, téléphone 021 801 51 81.

La Gym parents-enfants se présente (par Mme Monika Monterrubio)

Le cours Gym parents-enfants a lieu une fois par semaine le mercredi matin au collège de Vufflens.

Le cours s'adresse aux enfants âgés entre deux ans et demi et cinq ans accompagnés d'un membre de leur famille qui s'investit et partage ce moment privilégié.

La leçon dure une heure et se divise en trois parties :

D'abord, l'échauffement qui a pour but de créer une ambiance de confiance, de rituel et une mise en train physique ainsi que d'annoncer le thème de la leçon.

Puis, la partie principale dans laquelle on développe le thème de la leçon par des postes qui permettent aux enfants de connaître le matériel d'une salle de gymnastique.

Enfin, la partie finale où enfants et parents font ensemble un jeu, par exemple : jeux d'équipe, jeux de poursuite etc...

Et, on revient au calme et on se dit au revoir avec une petite chanson.

Alors, si vous avez envie de passer un moment sympa, venez nous rejoindre chaque mercredi matin de 9h30 à 10h30 à la salle de gym du collège de Vufflens.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le numéro suivant : 079 566 11 28, c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Le Passeport-Vacances de Morges et environs (par Mme Catherine Masson)

Le Passeport-Vacances a vu le jour en 1980 avec 5 activités présentées et à peine plus d'enfants intéressés.

En 1981, 150 enfants nous rejoignent, nombre qui double en 1982.

Hormis 1987, le Passeport-Vacances a lieu chaque année durant les vacances d'automne et propose des activités multiples afin que les enfants découvrent de manière ludique le monde qui les entoure.

Le comité organisateur, composé actuellement de 13 personnes bénévoles, travaille toute l'année pour proposer aux enfants et aux jeunes deux semaines riches en découvertes et en amitié.

Le Passeport-Vacances aura lieu du **13 au 26 octobre 2018**. Il s'adresse aux enfants et aux jeunes nés entre 2002 et 2012.

Plus de 300 activités sont proposées, telles que le karting, le vol en hélicoptère, la Rega, le Laser Game, le trampoline, la robotique, le bicross et autres sports, un tour en manège ou en train à vapeur, des bricolages, des découvertes et des visites, les soins aux animaux ou encore des confections de gâteaux ou de pâtisseries, etc.

Pour tout renseignement complémentaire rendez-vous sur notre site www.pv-morges.ch.



ANNUAIRE

MUNICIPALITE

Municipal responsable	Dicastère	Tél.
Mme Anne-Chr. Ganshof Syndique acganshof@vufflens-le-chateau.ch	Administration générale - Finances - Relations extérieures	079 628 81 60
M. Pierre-Alain Aigroz Vice-Syndic paaigroz@vufflens-le-chateau.ch	Bâtiments, forêts et domaines communaux - Réseau d'eau potable (AVM)	079 438 81 00
Mme Maria-Pia Dubey mpdubey@vufflens-le-chateau.ch	Urbanisme - Police des constructions Ecoles - Parascolaire Plan canicule - Aînés	079 671 24 75
M. Philippe Henriod phenriod@vufflens-le-chateau.ch	Voirie et déchets - Réseau d'épuration Espaces publics - Transports publics	079 606 50 15
M. Pierre Siegwart psiegwart@vufflens-le-chateau.ch	Sécurité et police - Affaire sociales Services industriels - Concept énergétique Culture/Tourisme/Sport Communautés religieuses	079 374 36 72

CONSEIL GENERAL

M. Philippe Stalder	Président	077 482 65 25
Mme Katia Barberis	Vice-Présidente	079 450 51 19
M. Aurèle Etchegaray	Secrétaire	079 502 38 74

ADMINISTRATION COMMUNALE

Site internet vufflens-le-château.ch ou
vufflens-le-chateau.ch

Grefe - Contrôle des habitants

Mme Marlyse Treyvaud
greffe@vufflens-le-chateau.ch

Horaire d'ouverture au public

Mardi

Jeudi

et sur rendez-vous

jusqu'à nouvel avis

08h00 - 12h00 (juillet et août : 10h00 - 12h00)

16h00 - 18h00 (juillet et août : 16h00 - 18h00)

Boursière communale

Mme Denise Piguet
bourse@vufflens-le-chateau.ch

Facturation des taxes 021 804 60 33

Employés communaux

M. David Christin
M. Philippe Vuffray

Voirie, extérieurs
Bâtiments

S'adresser au
bureau communal

ÉCOLES – PETITE ENFANCE

Salle des maîtres du collège de Vufflens		021 802 29 75
Etablissement primaire de Morges Ouest Collège de la Burtignière Ch. de Tolochenaz 9, 1110 Morges	M. Pierre-Alain Cordey Directeur	021 557 97 40
Etablissement secondaire de Morges Beausobre Ch. Grosse-Pierre 1, CP 3153, 1110 Morges 3	M. Luc Schlaeppli Directeur	021 316 36 00
AJEMA, Accueil de jour des enfants	Secrétariat Liste d'attente du réseau	021 823 03 63 021 828 04 14



SANTÉ - SOCIAL

Agence d'assurances sociales Morges-Est Lundi-vendredi 08h00-11h30 et 14h00-16h00 Il est conseillé de prendre rendez-vous	Av. de Lonay 2bis Morges	021 828 04 60
Centre social régional	Central téléphonique Rue de Couvaloup 10 Morges	021 804 98 98
Centre médico-social, CMS	Rue Louis-de-Savoie 40 Morges	021 811 11 11
Espace prévention La Côte	Place du Casino 1 Morges	021 804 66 44
Office régional de Placement (ORP) Morges	Av. de la Gottaz 30, Morges	021 557 92 00

SERVICES INDUSTRIELS

Eau potable	AVM, Bussy-Chardonney Dépannages : M. Olivier Vuffray Remplaçant : M. Bernard Perey	079 638 01 81 079 342 33 04
Téléphonie, TV, Internet	UPC Cablecom Swisscom	0800 66 88 66 0800 800 800
Gaz	Cosvegaz SA, Cossonay y c. urgences	0800 402 403
Electricité	Romande Energie Morges Dépannages 24h/24h	0848 802 900 0848 802 555

PAROISSES

Paroisse protestante	M. Sandro Restauri, Pasteur	021 331 56 77
Paroisse catholique	Morges	021 811 40 10

POSTE

Horaire d'ouverture du bureau de poste de la Gottaz	Lundi-vendredi Samedi	0848 888 888 08h30 - 10h00 14h00 - 18h00 10h00 - 12h30
--	--------------------------	---

DIVERS

Office de l'Etat civil de la Côte	Rue St-Louis 2, Morges	021 557 07 07
Justice de Paix du district de Morges	Rue St-Louis 2, Morges	021 557 94 00
Protection civile district Morges	Ch. de Vergognausaz 45, St-Prex	021 338 03 10

URGENCES

Police		117
Feu		118
SMUR (Service médical d'urgence)		144
Intoxications		145
Gendarmerie		021 557 90 21
Centrale téléphonique des médecins Urgences – médecins de garde		0848 133 133
Hôpital de Morges	24h/24, 7j/7	021 804 22 11
Médecins-dentistes de Morges Service de garde		078 798 77 78

